

## Association Jean Eudes - Attribution d'une subvention

**M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur :** L'Association Jean Eudes qui gère la blanchisserie du Refuge a mis en oeuvre un projet de développement d'activités qui a nécessité un investissement de 48 447 €.

Cet investissement a consisté en l'achat de nouvelles tables à repasser, d'une centrale vapeur, de divers matériels et d'un véhicule de livraison équipé d'un élévateur.

Cette association, créée en 1986, a continué l'activité de la blanchisserie du Refuge créée il y a plus d'un siècle par des religieuses. Elle propose à des jeunes filles en difficulté un début d'insertion professionnelle doublée d'une formation : accueil des personnes en CES, CEC, TIG ainsi que des stagiaires.

L'arrivée d'un nouveau client important a nécessité cet investissement. Il permettra une augmentation de 30 % du chiffre d'affaires.

L'association sollicite le Conseil Municipal pour une participation de 3 876 € à cet investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 3 876 € à cette association à prélever sur les crédits inscrits au compte 65.90.6574 CS 30200 du BP 2004.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes de la Commission n° 3 et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 23 février 2004.*